

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**09 Juin 2023**

-----

L'an 2023, le 09 juin, 17h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Olivier HERNEQUÉ

**Etaient présents :**

Mme BELLANGER Isabelle, M. BOISSEAU Jean-Michel, Mme CAUDRON Margot,  
M. DUCHAUFFOUR Jack-André, Mme HOUGUENADE Dominique, M.FOULONGNE  
Fabien,  
Mme HIVANHOE Jeanny, M. LEFEBVRE Arnaud, M. LESUEUR Vincent.

**Etait absent:** M. MALET Hervé

**Etait excusé:** M. DECORDE Gérard

**Pouvoir :**

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M.FOULONGNE Fabien

-----

**OBJET : Tickets pour les piscines de Formerie et Grandvilliers**

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération piscine pour les enfants de Blargies, âgés de 4 à 20 ans.

Chaque enfant pourra bénéficier pour juillet /août 2023 de 12 entrées gratuites aux piscines de Formerie et Grandvilliers.

**OBJET : Facturation du puits filtrant par la Commune de FORMERIE**

Vu la délibération du 19.10.2021 décidant de la participation de la Commune de Blargies à hauteur de 50 % pour la réalisation d'un puits filtrant au Vallabonnet.

Vu la délibération du 16.11.2022 prise par la Commune de FORMERIE concernant la répartition des frais engagés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de régler les frais de curage et le raccordement entre les 2 puisards pour moitié, soit la somme totale de 5557.50 €.

Séance levée à 17h45